

La reconstitution dans le Nord

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le Conseil général s'est occupé de son côté d'améliorer les conditions de participation à l'emprunt, qui au début ne permettait pas le paiement en espèces du mobilier des sinistrés.

A l'heure actuelle, la valeur des titres a monté. Les sinistrés acceptent plus facilement les obligations d'emprunt qu'on leur offre. Cette situation d'attente est tout à l'honneur de notre département. Aujourd'hui on trouve deux catégories de sinistrés : 1° le sinistré qui attend son règlement de compte et fait ainsi crédit à l'Etat ; 2° celui qui a reconstruit en majeure partie ses dommages par son travail par ses propres moyens et qui lui n'en plus n'a pas été complètement réglé.

2 milliards d'avances à l'Etat

On peut compter que plus de 2 milliards de francs ont été avancés à l'Etat par les Sinistrés du Nord.

On ne peut que rendre hommage à ces populations qui après avoir porté tout le poids de la guerre, contribuent encore aujourd'hui à la richesse nationale.

Par leurs économies, par la force de leur travail, par leurs réserves d'énergie, les sinistrés du Nord sont maintenant doublement créanciers de l'Etat : créanciers pour l'argent qu'ils n'ont pas touché et créanciers de leur connaissance pour les avances qu'ils ont faites. Avant de recevoir son dû, le sinistré a travaillé, a produit, il a donné à l'Etat un capital de réalisation. Il a soutenu son crédit en reconstruisant et en créant la matière un possible. Le Nord a-t-il senti à payer en 1928, plus de 3 milliards d'impôts.

Peut-on en donner une meilleure preuve ? Le sinistré du Nord a fait tout son devoir, plus même que son devoir. Il a bien mérité la reconnaissance du Pays.

MARCEL POLYENT.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Doumergue. M. Briand entretenait le Conseil de la situation extérieure. M. Painlevé a soumis à la signature du Président de la République un décret sur les termes duquel le généralissime commandant en chef de l'armée de Metz, est nommé gouverneur militaire de Lyon, commandant le 11^e corps d'armée, en remplacement du général de division Philippe, placé sous ordre. Le général de division Franck, commandant l'artillerie du 6^e corps d'armée, est nommé commandant du 6^e corps d'armée au Mans en remplacement du général Jouanot. Le Conseil a également tenu un conseil intéressant l'agriculture. Le prochain Conseil des ministres aura lieu samedi.

LES SERVICES DE L'AERONAUTIQUE

Interrogé à sa sortie de l'Élysée, M. Bokanowski a indiqué que le Conseil s'était borné à faire un tour de l'important problème de l'aéronautique et qu'il reprendrait son examen à l'une de ses prochaines réunions. Le ministre a précisé, en outre, qu'il n'y avait eu aucune décision quant à la création d'un ministère, d'un sous-secrétariat d'Etat ou d'un haut commissariat de l'aéronautique française.

La S. D. N. n'a pas été saisie

de l'affaire des mitrailleuses italiennes

Contrairement à certaines informations, la Société des Nations n'a été saisie jusqu'à présent, d'aucune protestation relative à l'incident des mitrailleuses découvertes à la station frontière de la gare de Valenciennes. Il est probable que les Gouvernements voudront attendre, avant d'agir, les résultats des conversations diplomatiques et probablement des enquêtes qui ne peuvent être d'actualité que par ce fait. Ce fait d'ailleurs est prématuré de parler, à propos de l'incident, de la mise en mouvement de l'appareil international.

7 ENFANTS ENTRAINES SUR UN GLAÇON A LA DERIVE

On mande de Berlin qu'à Wittebushen, sept enfants jouaient au bord de la mer sur un banc de glace quand une lame de fond se vint détacher et entraîna avec elle sept enfants, envoyèrent quatre vapeurs à leur recherche. On parvint à en sauver rapidement deux, mais les quatre autres composèrent furent recueillis par un bateau de sauvetage qu'à une heure avancée de la nuit, alors qu'ils étaient déjà entrainés sur la banquise, en pleine mer.

Une artiste de cinéma Mme Claude Franco est morte asphyxiée

En venant hier matin comme à l'ordinaire, prendre son bain, la femme de chambre de Mme Claude Franco, artiste cinématographique bien connue, de son vrai nom Mme Vittegu, âgée de 33 ans, était assez surprise, en entrant dans le luxueux hôtel particulier qu'occupe l'artiste, de trouver dans la chambre à coucher, sur le lit, une femme de chambre qui se trouvait à la porte et appela. Personne ne répondit.

L'ARTISTE S'EST BIEN SUICIDEE

Nous apprenons dans la soirée les résultats de l'enquête qui a été faite au sujet de la mort de Mme Claude Franco. Cette enquête a été faite par l'artiste avait minutieusement préparé ce qu'elle appelait son éviction de la vie. On a, en effet, retrouvé des lettres adressées à diverses personnes, dans lesquelles la disparue manifestait son désir de constituer une obédience. Elle a manifesté le désir de la plus grande simplicité pour ses funérailles et que son inhumation soit faite dans un endroit discret et calme.

Les obsèques de la Loie Fuller

Les obsèques de la Loie Fuller ont été célébrées hier à 3 h. 30, à Paris, en présence d'une assistance nombreuse. Le corps a été dirigé sur le columbarium du Père Lachaise où il a été inhumé, conformément aux dernières volontés de la défunte.

Lequatorzième concert radiophonique du "Réveil du Nord"

Définitivement partis pour le grand succès, nos Concerts Radiophoniques suivent paisiblement leur cours, apportant chaque semaine un peu de joie, d'art et de variété dans les familles des nombreux adeptes de la T. S. F. L'œuvre, on l'avouera, est grande et noble, de nature à attirer bien des sympathies. Aussi ne manque-t-elle point de se développer et de rallier chaque semaine de nouveaux adeptes à la Radiophonie.

C'était mercredi soir notre XIV^e concert. Diffusé à merveille, comme de coutume, par le poste Radio P. T. T. Nord, à Lille, il groupa de très intéressants éléments.

LE THE CHAMBERTS JAZZ EDWARD mérite son nom prestigieux et l'enthousiasme qu'il suscite. Le « New Charleston » de Moretti et « Souvenir » de Cambelle, lui permirent de développer ses qualités sous la direction de M. Jules Dutoy.

Mme SLITMAN, le prix de Conservatoire de Lille et professeur à l'U. F. de la Jeunesse, est un joli soprano léger, qui nous fit goûter l'air du Mysolite de « Perle du Brésil » de Félix David et l'air de « Louise » de Cnarpenier.

L'accordéon, ce petit harmonium miniature, était bien représenté au concert de mercredi. Or applaudir successivement aux pousées de Mlle Yvonne VAN DE WEGHE, fer prix, médaillée d'or au Concours International d'Accordéon de la petite Ville de WEGHE, peut être de femme de 7 ans 1/2, qui joue déjà « comme une grande ».

Une véritable « artiste », sensible à la pensée des maîtres, experte à triompher des difficultés techniques, c'est Mlle Marie-Louise WERDIER, pianiste virtuose de nos Conservatoires de Lille et de Paris. Grâce au beau talent de cette artiste, nous avons pleinement goûté la poésie printanière et fraîche de « Le Matin » de Grieg, ainsi que l'ardent tournoyant de « La Danse d'Albtra » de Grieg.

La « Semaine Humoristique » du populaire Auguste LABBE, obtint son succès coutumier. Plus d'un « ch'ami », plus d'un amateur de Palais ou tout simplement de jolies et franches gaietés, dut y trouver leur compte.

Et le « Ptit Quinquin », dans « s'noche-noire » termina joyeusement la fête en mêlant sa voix aux autres voix qui s'étaient fait entendre. Gageons qu'un de ces jours, il réclamera, lui aussi, un poste à galène.

UN AUTOMOBILISTE ANGLAIS CONDAMNE A 6 MOIS DE PRISON A AMIENS

Le Tribunal correctionnel d'Amiens a jugé hier M. Herbert Locke, âgé de 34 ans, sujet britannique, représentant de commerce à Valenciennes, qui le 8 septembre, n'ayant pas observé le code de la route, a été cause d'un grave accident. Au carrefour de Popart, il a traversé, sans s'arrêter, le passage d'un tramway. Le tramway, qui l'aurait touché, a été dirigé par le sieur de 18 ans, et son neveu, René Faucheux, 14 ans, ont été blessés. M. Herbert Locke a été condamné à six mois de prison et à cent dix mille francs de dommages et intérêts.

Un beau coup de fusil à Aire-sur-la-Lys

M. Georges Tille, propriétaire à Aire-sur-la-Lys, a abattu d'un coup de fusil dans les environs d'Aire un superbe cygne.

Nouvelles arrestations d'automobilistes alsaciens

M. René Haus, directeur de l'imprimerie Haus et fondateur de « Zukunft » a été arrêté hier soir, à 22 h. 30, sur mandat d'arrêt du juge d'instruction de Mulhouse. Il sera transféré prochainement à l'asile d'aliénés de Lunéville.

Les trahisons du téléphone

Sur les indications de M. Lehmann, chef de la police de Bruxelles, qui avait déjà surpris un coup de téléphone, l'agent de change Étienne Palzer, âgé de 39 ans, à Bruxelles d'où il s'était enfui, il y a quelques jours, après avoir commis de nombreux abus de confiance et emporté des sommes importantes à sa clientèle, a été arrêté ce matin dans un grand café de la place Clichy, au moment où il téléphonait à un correspondant à sa femme à Bruxelles.

ECRASES PAR UN EXPRESS

En gare de Balgès (Basses-Pyrénées), deux voyageurs, MM. Darricarrère, âgé de 49 ans et Chabrières, âgé de 39 ans, ont été écrasés par un train et traversant la voie, quand ils ont été écrasés par l'express de Pau à Dax et tués sur le coup.

La mission aérienne Proust arrivée à Casablanca

L'aviation pilotée par le commandant Gama et ayant à bord M. Proust, depuis, a atterri à Casablanca, à midi, vers 14 heures. L'inter-vue, M. Proust a déclaré qu'il avait rencontré un temps effroyable depuis Narbonne, à passage au-dessus de l'Espagne a été particulièrement mauvais. L'éclairage sur le désert a été très mauvais. M. Proust a l'intention de poursuivre son voyage le plus rapidement possible, de façon à être à Port Etienne le 15 janvier.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médecine, ciel très nuageux avec chutes de neige ou de pluie faible, vent d'ouest, même température, minimum environ 5°.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médecine, ciel très nuageux avec chutes de neige ou de pluie faible, vent d'ouest, même température, minimum environ 5°.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médecine, ciel très nuageux avec chutes de neige ou de pluie faible, vent d'ouest, même température, minimum environ 5°.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médecine, ciel très nuageux avec chutes de neige ou de pluie faible, vent d'ouest, même température, minimum environ 5°.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médecine, ciel très nuageux avec chutes de neige ou de pluie faible, vent d'ouest, même température, minimum environ 5°.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médecine, ciel très nuageux avec chutes de neige ou de pluie faible, vent d'ouest, même température, minimum environ 5°.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médecine, ciel très nuageux avec chutes de neige ou de pluie faible, vent d'ouest, même température, minimum environ 5°.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médecine, ciel très nuageux avec chutes de neige ou de pluie faible, vent d'ouest, même température, minimum environ 5°.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médecine, ciel très nuageux avec chutes de neige ou de pluie faible, vent d'ouest, même température, minimum environ 5°.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médecine, ciel très nuageux avec chutes de neige ou de pluie faible, vent d'ouest, même température, minimum environ 5°.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Médecine, ciel très nuageux avec chutes de neige ou de pluie faible, vent d'ouest, même température, minimum environ 5°.

ROUBAIX

Bureau 45, rue de la Gare - Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Grave incendie à la Brasserie Roubaissienne

Mercredi vers 17 h. 45, les sapeurs-pompiers étaient alertés pour combattre l'incendie qui venait de se déclarer à la Brasserie Roubaissienne, boulevard Daillin. Le feu avait pris dans le grenier à fourrages situé au-dessus des coursives.

L'intervention des pompiers sous les ordres de M. le Capitaine Craye a eu lieu rapidement. Un foyer alimenté copieusement par les fourrages. Le feu a été éteint par quatre lance. Les bâtiments ont subi de graves dommages. La toiture a été entièrement dévorée par les flammes, de même que tout l'appareil à vapeur, le chauffage. Plusieurs machines ont été mises hors d'usage.

Les dégâts évalués à 60.000 francs environ sont couverts par plusieurs Compagnies d'assurances.

Boek Meyerbeer LE PLUS APPRECIÉ

LE GALA AU PROFIT DES ŒUVRES ANTI-TUBERCULEUSES A L'HIPPODROME

La soirée de gala qui sera donnée jeudi, à 20 heures, à l'Hippodrome, au profit des œuvres anti-tuberculeuses, est assurée de maintenir d'un succès sans précédent. Elle sera présidée par M. Hudeol, préfet du Nord; Lebes, député-maire de Roubaix; Chavin, chef de cabinet du préfet; Bachelot, secrétaire général des Pupilles de la Nation et Vanlison, directeur-administrateur de la Ligue du Nord contre la tuberculose.

Le Comité d'organisation a assuré le concours de la Grande Harmonie, du Choral Nadeau et d'une brillante phalange d'artistes, parmi lesquels nous relevons avec plaisir : Miles Daniell, du Théâtre Royal de Gand; Blanche Denège, des Tournées Ch. Baré; Mmes Chauny, du Théâtre Royal de Gand; Durand-Carpentier, nielsen-compositrice, professeur au Conservatoire de Roubaix; MM. Avert, du Théâtre Royal de Gand; Deraeve, du Théâtre Royal de Gand; Amand Lefebvre, baryton-solo du Choral Nadeau; M. Lecomte, violoniste, professeur au Conservatoire de Roubaix, premier prix du Conservatoire de Bruxelles; A. Avert, grand prix d'honneur du Conservatoire, membre du jury, grand prix d'honneur international.

L'orchestre de l'Hippodrome, sous la direction de M. Albert Duhamel, prête sa collaboration son concours à cette belle manifestation.

Nous donnons ci-dessous le programme de cette soirée :

1^{re} Partie. — Symphonie héroïque, Beethoven, la Grande Harmonie, société nationale, musique municipale. — 2. « La Traviata », grand air, act. 1^{er}, Verdi, par Mlle Daniell. — 3. « Marine », E. Lalo; b) « Si vous l'avez compris », B. Bizet, par Mlle Daniell. — 4. « Louise », Charpentier; b) « Ma Poupée », Séverac, par Mme Chauny.

2^e Partie. — 1. « Fraternité », grand chœur, F.-A. Gevaert, par le Choral Nadeau, société nationale. — 2. a) « Le Vent », Bonvassini; b) « Hamlet », arioso, A. Thomas, par M. Amand Lefebvre. — 3. a) « Miramir », Sarasate; b) « Airs russes », Mienkowski, par M. E. Lecomte. — 4. Fables Chinoises anciennes, en costume, par Mlle Blanche Denège. — 5. a) « Hérodiade », air de Jean, Massenet; b) « La Tosca », Puccini, par M. A. Paquet. — 6. « Le Maître de Chapelle », opéra-comique en un acte de A. Duval et Sophie Gay, musique de P. D. Distribution : Barnabé (M. Avert), Benetto (M. Ravey), Gertrude (Mme Chauny).

Le gala sera ouvert par le Choral Nadeau, sous la direction de M. François Vevvert, professeur de musique. Enfin, les portes de l'Hippodrome seront ouvertes à 19 h. 30 et le rideau se lèvera à 20 heures très précises.

Maison BAUDRY

Les résultats du Concours de Colorage sont affichés dans nos magasins; les prix sont à la disposition des heureux concurrents jusqu'au 31 janvier. Passé ce délai, les prix non gagnés seront attribués à nos concurrents ayant obtenu les places qui suivent :

LE PERDRE VERGLAS

De nombreux accidents se sont produits au cours de la journée d'hier. Ils sont dus au verglas, qui a rendu très difficile et dangereux les déplacements.

M. Lefebvre Edmond, 45 ans, charrelier, demeurant rue Blanchemalle, cour Joye, 2, quittant sa maison, vers 6 h. 15, a fait un glissement et est tombé. Il s'est fait une entorse au genou gauche. M. le docteur Desbordes, après avoir pansé, l'a fait admettre à la Fraternité.

M. Delcroix Gustave, 42 ans, maçon, rue Sainte-Elisabeth, cour Dégrad, 4, est tombé dans la rue mardi soir, se faisant une luxation de l'épaule gauche. M. le docteur Dispa l'a soigné et l'a fait admettre à l'Hôpital.

UNE JAMBE PRISE DANS LA GRILLE D'UNE CAVÉ

En passant devant la vitrine de l'épicerie Destonville, Grand-Place, mardi vers 16 heures, le jeune René Alloy, demeurant boulevard d'Anvers, 97, a eu la jambe prise jusqu'au dessus du genou, entre deux barreaux de la grille de la cave. On ne put le dégager qu'après un quart d'heure d'efforts.

Après avoir été reconforté chez M. Destonville, le jeune garçon a été reconduit au domicile de ses parents.

TENTATIVE DE CAMBRIOLOGE

M. Vromant, représentant de commerce, demeurant 16, rue Inkeremann, s'était absenté de son domicile, à partir de 8 heures du soir, dans la nuit du 3 au 4 courant.

Quand il retourna chez lui, il constata que plusieurs objets avaient été dérobés, ce qui indiquait que la maison, pendant son absence, avait été visitée.

Il n'y a aucune trace d'effraction. Rien n'a été dérobé. Une enquête est ouverte au 2^e arrondissement.

LES MAUVAISES RENCONTRES

Mercredi matin, vers 8 h. 10, un camion de la maison Monlaur et Meillaux, d'Henri, est entré en collision, boulevard de Fourmies, avec un car D. Colicé, assez gravement endommagé à l'avant, a dû repartir le dépôt.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

CABARETIERS EN DÉFAUT

Des contraventions ont été redigées contre MM. Henri V..., débitant, demeurant rue des Longues-Haies, 111 et C... Augustin,

ROUBAIX

Bureau 45, rue de la Gare - Téléph. 9-51
Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

Grave incendie à la Brasserie Roubaissienne

Mercredi vers 17 h. 45, les sapeurs-pompiers étaient alertés pour combattre l'incendie qui venait de se déclarer à la Brasserie Roubaissienne, boulevard Daillin. Le feu avait pris dans le grenier à fourrages situé au-dessus des coursives.

L'intervention des pompiers sous les ordres de M. le Capitaine Craye a eu lieu rapidement. Un foyer alimenté copieusement par les fourrages. Le feu a été éteint par quatre lance. Les bâtiments ont subi de graves dommages. La toiture a été entièrement dévorée par les flammes, de même que tout l'appareil à vapeur, le chauffage. Plusieurs machines ont été mises hors d'usage.

Les dégâts évalués à 60.000 francs environ sont couverts par plusieurs Compagnies d'assurances.

Boek Meyerbeer LE PLUS APPRECIÉ

LE GALA AU PROFIT DES ŒUVRES ANTI-TUBERCULEUSES A L'HIPPODROME

La soirée de gala qui sera donnée jeudi, à 20 heures, à l'Hippodrome, au profit des œuvres anti-tuberculeuses, est assurée de maintenir d'un succès sans précédent. Elle sera présidée par M. Hudeol, préfet du Nord; Lebes, député-maire de Roubaix; Chavin, chef de cabinet du préfet; Bachelot, secrétaire général des Pupilles de la Nation et Vanlison, directeur-administrateur de la Ligue du Nord contre la tuberculose.

Le Comité d'organisation a assuré le concours de la Grande Harmonie, du Choral Nadeau et d'une brillante phalange d'artistes, parmi lesquels nous relevons avec plaisir : Miles Daniell, du Théâtre Royal de Gand; Blanche Denège, des Tournées Ch. Baré; Mmes Chauny, du Théâtre Royal de Gand; Durand-Carpentier, nielsen-compositrice, professeur au Conservatoire de Roubaix; MM. Avert, du Théâtre Royal de Gand; Deraeve, du Théâtre Royal de Gand; Amand Lefebvre, baryton-solo du Choral Nadeau; M. Lecomte, violoniste, professeur au Conservatoire de Roubaix, premier prix du Conservatoire de Bruxelles; A. Avert, grand prix d'honneur du Conservatoire, membre du jury, grand prix d'honneur international.

L'orchestre de l'Hippodrome, sous la direction de M. Albert Duhamel, prête sa collaboration son concours à cette belle manifestation.

Nous donnons ci-dessous le programme de cette soirée :

1^{re} Partie. — Symphonie héroïque, Beethoven, la Grande Harmonie, société nationale, musique municipale. — 2. « La Traviata », grand air, act. 1^{er}, Verdi, par Mlle Daniell. — 3. « Marine », E. Lalo; b) « Si vous l'avez compris », B. Bizet, par Mlle Daniell. — 4. « Louise », Charpentier; b) « Ma Poupée », Séverac, par Mme Chauny.

2^e Partie. — 1. « Fraternité », grand chœur, F.-A. Gevaert, par le Choral Nadeau, société nationale. — 2. a) « Le Vent », Bonvassini; b) « Hamlet », arioso, A. Thomas, par M. Amand Lefebvre. — 3. a) « Miramir », Sarasate; b) « Airs russes », Mienkowski, par M. E. Lecomte. — 4. Fables Chinoises anciennes, en costume, par Mlle Blanche Denège. — 5. a) « Hérodiade », air de Jean, Massenet; b) « La Tosca », Puccini, par M. A. Paquet. — 6. « Le Maître de Chapelle », opéra-comique en un acte de A. Duval et Sophie Gay, musique de P. D. Distribution : Barnabé (M. Avert), Benetto (M. Ravey), Gertrude (Mme Chauny).

Le gala sera ouvert par le Choral Nadeau, sous la direction de M. François Vevvert, professeur de musique. Enfin, les portes de l'Hippodrome seront ouvertes à 19 h. 30 et le rideau se lèvera à 20 heures très précises.

Maison BAUDRY

Les résultats du Concours de Colorage sont affichés dans nos magasins; les prix sont à la disposition des heureux concurrents jusqu'au 31 janvier. Passé ce délai, les prix non gagnés seront attribués à nos concurrents ayant obtenu les places qui suivent :

LE PERDRE VERGLAS

De nombreux accidents se sont produits au cours de la journée d'hier. Ils sont dus au verglas, qui a rendu très difficile et dangereux les déplacements.

M. Lefebvre Edmond, 45 ans, charrelier, demeurant rue Blanchemalle, cour Joye, 2, quittant sa maison, vers 6 h. 15, a fait un glissement et est tombé. Il s'est fait une entorse au genou gauche. M. le docteur Desbordes, après avoir pansé, l'a fait admettre à la Fraternité.

M. Delcroix Gustave, 42 ans, maçon, rue Sainte-Elisabeth, cour Dégrad, 4, est tombé dans la rue mardi soir, se faisant une luxation de l'épaule gauche. M. le docteur Dispa l'a soigné et l'a fait admettre à l'Hôpital.

UNE JAMBE PRISE DANS LA GRILLE D'UNE CAVÉ

En passant devant la vitrine de l'épicerie Destonville, Grand-Place, mardi vers 16 heures, le jeune René Alloy, demeurant boulevard d'Anvers, 97, a eu la jambe prise jusqu'au dessus du genou, entre deux barreaux de la grille de la cave. On ne put le dégager qu'après un quart d'heure d'efforts.

Après avoir été reconforté chez M. Destonville, le jeune garçon a été reconduit au domicile de ses parents.

TENTATIVE DE CAMBRIOLOGE

M. Vromant, représentant de commerce, demeurant 16, rue Inkeremann, s'était absenté de son domicile, à partir de 8 heures du soir, dans la nuit du 3 au 4 courant.

Quand il retourna chez lui, il constata que plusieurs objets avaient été dérobés, ce qui indiquait que la maison, pendant son absence, avait été visitée.

Il n'y a aucune trace d'effraction. Rien n'a été dérobé. Une enquête est ouverte au 2^e arrondissement.

LES MAUVAISES RENCONTRES

Mercredi matin, vers 8 h. 10, un camion de la maison Monlaur et Meillaux, d'Henri, est entré en collision, boulevard de Fourmies, avec un car D. Colicé, assez gravement endommagé à l'avant, a dû repartir le dépôt.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

CABARETIERS EN DÉFAUT

Des contraventions ont été redigées contre MM. Henri V..., débitant, demeurant rue des Longues-Haies, 111 et C... Augustin,

Au sujet du prix de la viande

Une certaine émotion s'est emparée des consommateurs quand, il y a quelques temps, des spécialistes, habiles à soulever l'opinion publique, firent état de retentissantes enquêtes sur les prix de la viande de boucherie.

Le bétail sur pied avait perdu toute valeur. Tel préfet avait accompli des miracles. Telle municipalité des prodiges. Et le bon public qui croit dur comme fer que partout, sauf là,

peut-être à aucun contrôle et qui est étonné de voir que les viandes dites « foraines », celles-ci, accompagnées d'un bulletin de vérification et d'inspection, sont obligatoirement protégées par une enveloppe plombée. Elle ne peut être dé plombée que par le service d'inspection de Roubaix, qui en contrôle et la quantité et la qualité.

Chaque semaine il est dressé un tableau du cours des viandes en chéville, par les soins de M. D. Spriens, vérificateur principal. Ces cours permettent à l'Administration de s'assurer que les bouchers n'exagèrent pas le bénéfice prélevé.

Il est, à cet effet, dressé un tableau de prix de vente des viandes au détail, par quartier.

Il ressort, de la comparaison de ces deux documents que le prix de la viande de boucherie est moins élevé, généralement à Roubaix, que dans la région. Et qu'il n'est pas utile de déclarer une guerre injustifiée aux bouchers en détail, ni de les déclarer suspects a priori, puisque, de bonne grâce ils se sont soumis à une réglementation qui, désignant toute viande traçable, n'a envisagé que les intérêts en présence.

Toutes les semaines, des inspecteurs de districts administratifs, font quelques visites de boucheries dans divers quartiers de la ville. Ils relèvent les prix pratiqués. Des observations, suivies de résultats, peu nombreuses, du reste, ont été faites à des négociants qui avaient tenté d'exagérer. Et l'on peut assurer que cette méthode conciliante a donné d'excellents résultats.

Après notre enquête, menée en toute impartialité nous pouvons assurer que les consommateurs roubaissiens ont été très satisfaitement et que la lettre adressée à l'Administration municipale par l'Union des Familles nombreuses est un acte de justice.

E. B.

cabaretier, demeurant rue Louis Catriot, 13, pour avoir laissé consommer dans leur café après l'heure réglementaire.

CYCLISTES, SOLAIREZ
M. V... Henri, 46 ans, peigneur, demeurant rue Saint-Lager, 30, à Evreux (Eure) (Belgique) a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir été surpris circulant à bicyclette, Grande-Rue, le vélo n'étant pas éclairé.

LAVEUSES
DU CONSTRUCTEUR A L'ACETEUR
200 machines, chéne ou pichon, dot 50 crochets (avec moteur 465 fr., avec volant 135 fr.), remède la plus grande largeur 100 D. garanties à vie. OLIVIER BRASSAIRE, 166, rue de Paris, TOURCOING (près Gare des Francs).
On porte à domicile (gratuitement). 226

PROTECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE
Par arrêté en date du 6 septembre 1922, M. le Maire de Roubaix, en vertu de la loi du 30 février 1902 sur la protection de la santé publique, a mis en demeure la Société immobilière des Bâtiments Bayard-Deprés d'effectuer certains travaux d'assainissement dans son immeuble sis à Roubaix, 18, rue St-Etienne, afin de faire disparaître les causes d'insalubrité.

La Société Bayard-Deprés a fait opposition à cet arrêté devant le Conseil de Procureur inter-départemental du Nord et du Pas-de-Calais qui a rejeté la demande en annulation formulée par la Société Bayard-Deprés.